

INFORMATIQUE

RÉGIME ACCÉLÉRÉ (COOP.) (24), RÉGIME COOPÉRATIF (35), RÉGIME RÉGULIER (9)

Personnes rejoignables	127		Hommes	
Nombre de répondants	68	53,5 %	65 (96 %)	Femmes 3 (4 %)

Note : les pourcentages ne sont pas affichés pour les questions ayant 5 répondants ou moins.

Situation des diplômés à la 1^{re} semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le marché du travail	60	89,6	62	92,5
Aux études	7	10,4	5	7,5
Inactifs professionnellement	0	0,0	0	0,0
Nombre total	67		67	

Situation des diplômés sur le marché du travail à la 1^{re} semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
En EMPLOI	52	86,7	59	95,2
Ayant un emploi à temps plein	52	86,7	59	95,2
Ayant un emploi à temps partiel	0	0,0	0	0,0
Ayant plusieurs emplois à temps partiel	0	0,0	0	0,0
Au CHÔMAGE	8	13,3	3	4,8
Nombre total	60		62	
En emploi et poursuivant des études	2/52		3/59	

Période écoulée pour obtenir un 1^{er} emploi à temps plein

	Total		59		
	Nombre	%	Nombre	%	
Aucun délai	26	44,1	De 9 à 12 mois	2	3,4
De 0 à 3 mois	16	27,1	De 12 à 18 mois	3	5,1
De 3 à 6 mois	8	13,6	18 mois et plus	0	0,0
De 6 à 9 mois	1	1,7	Déjà en emploi avant les études	3	5,1

Données relatives à l'EMPLOI pour la 1^{re} semaine d'avril 2006

Correspondance études/travail	Total		Type de travail	Total	
	Nombre	%		Nombre	%
Emplois reliés	58	98,3	Permanent	51	86,4
Emplois non reliés	1	1,7	Temporaire renouvelable	5	8,5
			Temporaire non renouvelable	2	3,4
			Temporaire mais ignore si renouvelable ou non	1	1,7

Raison principale d'un travail non relié à la formation			Total	
	Nombre	%	Nombre	%
Opportunité plus intéressante	0		Pas trouvé d'emploi dans mon domaine	1
Pas trouvé d'emploi satisfaisant	0		Correspond à d'autres études	0
Concours de circonstances	0		J'ai conservé mon ancien emploi	0
Mes intérêts ont changé	0		Autre raison	0

Nombre total d'heures de travail par semaine

Travail à temps plein		Total	Travail à temps partiel		Total
	Nombre	%		Nombre	%
De 30 à 45 h	57	96,6	Moins de 10 h	0	
De 46 à 54 h	1	1,7	De 10 à 19 h	0	
55 h et plus	1	1,7	De 20 à 29 h	0	
			De 30 à 45 h	0	

Salaire

Travail à temps plein		Total	Travail à temps partiel		Total
	Nombre	%		Nombre	%
Salaire annuel		58	Salaire horaire		0
Moins de 23 000 \$	1	1,7	Moins de 15,00 \$	0	
De 23 à 30 999 \$	3	5,2	De 15 à 21,99 \$	0	
De 31 à 36 999 \$	10	17,2	De 22 à 28,99 \$	0	
De 37 à 44 999 \$	21	36,2	De 29 à 35,99 \$	0	
De 45 à 50 999 \$	8	13,8	De 36 à 42,99 \$	0	
De 51 à 56 999 \$	8	13,8	43 \$ et plus	0	
57 000 \$ et plus	7	12,1			

Raison principale d'un travail à temps partiel			Total	
	Nombre	%	Nombre	%
Seul emploi dans mon domaine	0		Occasion d'entrer dans l'entreprise	0
Pour rester dans ma région	0		Pas trouvé d'emploi à temps plein	0
À la suite de coupures	0		Par choix	0
Ma situation ne me permettait pas de travailler à temps plein	0		Pour étudier	0
			Autres	0

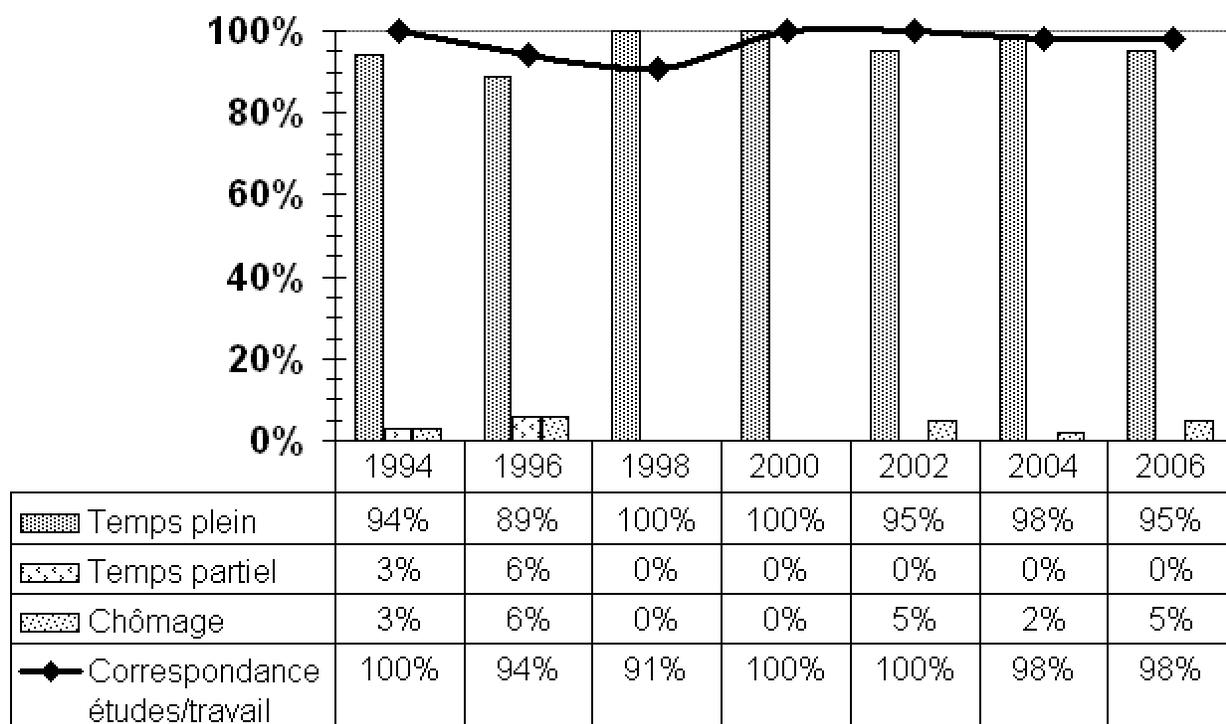
Commentaires

Comme par le passé, la très grande majorité des répondants des baccalauréats en informatique accède au marché du travail sans grande difficulté. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 95,2 % des répondants ont eu un emploi à temps plein, dans 98,3 % des cas il y a correspondance études-travail et 86,4 % des postes sont permanents. De plus, 75 % d'entre eux décrochent cet emploi à l'intérieur des trois premiers mois suivant la fin de leurs études et les salaires sont généralement plus élevés que ceux rencontrés dans l'ensemble du 1er cycle (plus de 45 000 \$ par année : 39,7 % vs 30,1 %).

Toutefois, pour un certain nombre d'entre eux, l'insertion professionnelle semble avoir été un peu plus difficile puisqu'en 2005 (un an après l'obtention du diplôme), il y avait 13,3 % de chômage.

Soulignons également certaines caractéristiques qui les distinguent de l'ensemble des répondants du 1er cycle :

- ce sont majoritairement des hommes (96 % vs 44 %);
- ils sont plus nombreux à avoir été admis au bac à partir d'une formation collégiale technique (46,3 % vs 20,5 %).



Données relatives à la FORMATION et aux ÉTUDES

Activités de FORMATION entreprises depuis la fin des études

Cours de certification Java (3)	Cours de certification Microsoft (2)
Cours de certification Oracle	Cours d'anglais (2)
Cours d'espagnol (3)	Cours sur l'intelligence artificielle
Cours sur la veille technologique	Cours sur l'utilisation IMAP
Cours de gestion en finance	Autres (2)

Programmes d'ÉTUDES supplémentaires entrepris après le diplôme de premier cycle

Maîtrise informatique (4)	Maîtrise mathématiques
Maîtrise sciences cliniques	D.E.S.S. informatique
Microprogramme normes en informatique de la santé	Baccalauréat musique
Certificat gestion financière	

Motif principal de la poursuite des études

	Nombre		%		Total	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Pas trouvé d'emploi	1	8,3	Augmenter mes compétences	0	0,0	
Pas trouvé d'emploi satisfaisant	0	0,0	Intérêt pour les études	5	41,7	
Augmenter mes possibilités d'emploi	2	16,7	Changer de domaine de formation	0	0,0	
Exigence de la profession	1	8,3	Exigence de l'employeur	1	8,3	
Obtenir poste ou salaire plus élevé	1	8,3	Autre	1	8,3	

Lien entre les études supplémentaires et celles de 1^{er} cycle

	Nombre		%		Total	%		
	Nombre	%	Nombre	%				
Même domaine	6	50,0	Domaine connexe	3	25,0	Autre domaine	3	25,0

INFORMATIQUE

Description des emplois

RÉGIME ACCÉLÉRÉ (COOP.)

Analyste-programmeur

- Analyse organisationnelle et fonctionnelle des besoins en matière de traitement de l'information.
- Conception et développement de systèmes et de logiciels d'application.
- Programmation et mise à l'essai.
- Implantation et intégration des solutions informatiques.
- Rédaction de la documentation.
- Maintenance et mise à jour.
- Suivi et soutien technique.
- Formation des usagers.

- Entreprise de services informatiques (3)
- Entreprise de technologies de l'information (2)
- Entreprise manufacturière
- Entreprise de télécommunications
- Gouvernement provincial

Programmeur

- Écrire, modifier, intégrer et mettre à l'essai les codes informatiques pour des applications logicielles en suivant les spécifications des analystes.
- Assurer la maintenance des systèmes.
- Procéder au déverminage et à la mise à jour des programmes.
- Soutien technique auprès des usagers.

- Entreprise de jeux vidéo (4)
- Entreprise de produits électroniques
- Entreprise de produits de jardinage
- Entreprise d'équipement (industrie des pâtes et papiers)

Développeur de logiciels

- Définir et documenter les besoins des utilisateurs éventuels.
- Élaborer les spécifications.
- Concevoir et développer des logiciels spécialisés.
- Effectuer les tests de fiabilité et de performance.
- Identifier les problèmes et les solutionner.
- Planifier et coordonner l'installation et l'intégration au système.
- Mettre au point les procédures d'entretien.

- Entreprise des technologies de l'information (3)

Bio-informaticien

- Utilisation de logiciels spécialisés.
- Entretien des systèmes informatiques.
- Programmation.
- Soutien technique.

- Centre de recherche universitaire (2)

Administrateur de bases de données

- Avoir la responsabilité de la gestion, de l'installation (sauvegarde, restauration, transfert, procédures d'accès et d'interrogation), des modifications et des mises à jour des bases de données.
- Veiller aux opérations de sécurité (droits et privilèges d'accès), à la gestion de l'espace et à l'installation des serveurs.
- Développer les outils d'analyse.
- Préparer la documentation.

- Entreprise des technologies de l'information

Administrateur de réseaux

- Procéder à l'installation de micro-ordinateurs et de matériels périphériques dans le réseau.
- Tester et configurer les ordinateurs et périphériques.
- Veiller à la sécurité des données.
- Assurer le soutien technique auprès des usagers.
- Programmer.

- Entreprise de services en droit corporatif

RÉGIME COOPÉRATIF

Analyste-programmeur

- Analyse organisationnelle et fonctionnelle des besoins en matière de traitement de l'information.
- Conception et développement de systèmes et de logiciels d'application.
- Programmation et mise à l'essai.
- Implantation et intégration des solutions informatiques.
- Rédaction de la documentation.
- Maintenance et mise à jour.
- Suivi et soutien technique.
- Formation des usagers.
- Une personne assume aussi la direction d'une équipe de travail.

Programmeur

- Écrire, modifier, intégrer et mettre à l'essai les codes informatiques pour des applications logicielles en suivant les spécifications des analystes.
- Assurer la maintenance des systèmes.
- Procéder au déverminage et à la mise à jour des programmes.
- Soutien technique auprès des usagers.

Développeur de logiciels

- Définir et documenter les besoins des utilisateurs éventuels.
- Élaborer les spécifications.
- Concevoir et développer des logiciels spécialisés.
- Effectuer les tests de fiabilité et de performance.
- Identifier les problèmes et les solutionner.
- Planifier et coordonner l'installation et l'intégration au système.
- Mettre au point la procédure d'entretien.
- Une personne assume aussi le rôle de chef de projet.

Analyste en assurance qualité

- Élaboration et mise en oeuvre de tests Web.

- Entreprise des technologies de l'information (3)
- Entreprise de télécommunication (3)
- Gouvernement fédéral (2)
- Entreprise de vidéo surveillance
- Entreprise de services en ressources humaines
- Entreprise de services informatiques
- Industrie
- Chaîne pharmaceutique
- Industrie de l'hydroélectricité

- Entreprise de jeux vidéo (2)
- Entreprise de services en marketing électronique
- Industrie de l'aéronautique
- Entreprise de services financiers
- Entreprise d'équipement médical
- Entreprise de biotechnologies
- Gouvernement provincial
- Entreprise manufacturière
- Entreprise des technologies de l'information

- Entreprise des technologies de l'information (2)
- Entreprise de jeux vidéo (2)
- Entreprise des technologies de communication

- Banque

RÉGIME RÉGULIER

Analyste-programmeur

- Analyse organisationnelle et fonctionnelle des besoins en matière de traitement de l'information.
- Mise au point de solutions informatiques et architecture de logiciels.
- Modification et mise à jour des systèmes.
- Programmation et tests.
- Formation des usagers.
- Rédaction de la documentation.

- Entreprise de technologies de l'information (3)
- Banque

Développeur de logiciels

- Définir et documenter les besoins des utilisateurs éventuels.
- Élaborer les spécifications.
- Concevoir et développer des logiciels spécialisés.
- Effectuer des tests de fiabilité et de performance.
- Identifier les problèmes et les solutionner.
- Planifier et coordonner l'installation et l'intégration au système.
- Mettre au point les procédures d'entretien.

- Entreprise de la construction

Analyste en informatique

- Administrer le système informatique manufacturier.
- Procéder aux analyses fonctionnelles et organisationnelles.
- Soutien technique.

- Entreprise manufacturière

Consultant

- N. D.

- Bureau de consultants